

Événements du Golfe - Voeu du Conseil Municipal - Convocation du Parlement - Demande de M. NACHIN, Conseiller Municipal

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Nous avons commencé notre séance par une proposition faite par le groupe «Une Ambition pour Besançon» et une autre faite par moi-même. J'ai demandé au Député JACQUEMIN et à mon Premier Adjoint de bien vouloir faire une synthèse, je crois qu'ils y sont arrivés très vite et je vous lis ce qui résulte de leurs travaux communs :

«Nous sommes à la veille du délai fixé par l'ONU pour le retrait des forces irakiennes de l'ensemble du territoire koweïtien. Dans un peu plus de 24 h, et à moins d'une modification radicale de la position de l'Irak face à une tentative d'ultime médiation, une guerre, -qu'aucun dirigeant occidental ne souhaite mais qui s'imposera dans le but de défendre le Droit International-, semble malheureusement inévitable. (c'était l'introduction que vous aviez souhaitée).

Le Conseil Municipal de Besançon souhaite que jusqu'à la dernière minute, tout soit entrepris afin d'aboutir à une résolution pacifique de la crise.

Comme tous les Bisontins, comme tous nos compatriotes, nous sommes ici de tout coeur avec ceux et celles qui manifestent leur horreur de la guerre. La paix, nous lui sommes tous attachés, nous lui sommes tous favorables.

Mais l'histoire nous rappelle et la raison nous dit qu'en Irak aujourd'hui comme demain d'ailleurs, l'on ne sauve pas durablement la paix à n'importe quel prix.

N'oubliant pas les litiges complexes et multiples au Proche-Orient, qui opposent notamment Palestiniens et Israéliens, Syriens et Libanais, nous réaffirmons ici que la résolution des tensions qui menacent la paix mondiale depuis tant d'années dans cette partie du monde passe par la tenue d'une Conférence Internationale de Paix que nous appelons de nos voeux.

Nous ne saurions oublier aussi la lutte des peuples baltes pour recouvrer leur liberté.

A la veille d'événements décisifs, au nom du Conseil Municipal, nous renouvelons notre confiance au Président de la République et au Gouvernement pour mener jusqu'au bout l'action déjà entreprise en faveur de la construction d'une paix durable au Moyen-Orient, pour défendre les intérêts supérieurs de notre Pays et le respect du droit international.

Pensant à tous ceux qui sont engagés dans le Golfe et tout particulièrement aux Français, le Conseil Municipal leur adresse un message de solidarité et de soutien».

Je crois de cette façon que c'est complet. Je mets aux voix cette déclaration.

Ceux qui sont favorables l'expriment en levant la main. 7 abstentions. Donc, ce voeu est adopté dans les conditions que je viens d'indiquer.

Nous revoyons également le texte d'André NACHIN qui va nous le relire.

M. NACHIN : *«Le Conseil Municipal, inquiet des menaces de plus en plus précises d'un conflit dans le Golfe et des risques qu'il entraînerait pour les populations de la région, inquiet également des conséquences de ce conflit sur la sécurité de la population française, demande aux Députés Robert SCHWINT et Michel JACQUEMIN, membres de cette assemblée, de se prononcer le cas échéant à l'Assemblée Nationale contre une intervention militaire française si un conflit devait éclater dans le Golfe».*

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Je pense traduire à la fois la pensée de Michel JACQUEMIN et la mienne en estimant que ce n'est pas le lieu de recevoir des conseils pour le vote qui interviendra peut-être si le Parlement est convoqué le 17 janvier prochain ; de plus, il n'y a jamais de mandat impératif. En conscience, nous savons comment nous devons voter. La séance est terminée, je vous signale simplement que pour poursuivre une habitude que notre ami Joseph ROTH avait instaurée au temps où il était Conseiller Municipal de l'Opposition à Besançon, une énorme galette des rois vous attend de la part de Damien ROTH, le fils de Joseph.

M. RAGOT : Monsieur le Maire, s'il vous plaît, juste une explication de vote. Je me suis abstenu par rapport à une phrase qui est citée dans le voeu commun. L'ensemble du reste me semble tout à fait acceptable et j'aurais voté pour, mais la seule phrase qui m'a fait m'abstenir c'est celle dans laquelle il est dit «que la guerre s'impose et est inévitable». Je ne crois pas que la guerre s'impose forcément le 15 ou le 16 alors qu'elle ne s'imposait pas jusqu'à maintenant et deuxièmement pourquoi la guerre ne s'imposerait-elle pas en ce qui concerne les problèmes palestiniens et en ce qui concerne les problèmes du Liban ?

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Dont acte. Merci.